

*Leçon : Présenter sa famille
L'emploi des « déterminants
possessifs »*

Fiche technique

- *Nom et prénom* : El Achheb Siham
- *Temps prévu* : 2 périodes de 50 minutes chacune
- *Sujet du cours* : les « déterminants possessifs »

« Notre philosophie vise à rendre à l'usager de la langue sa liberté et à affranchir, par conséquent, du joug des règles grammaticales. Dites aux professeurs de français qu'ils sont avant tout des professeurs de langue [...] »

¹ Marc Wilmet, Mot de Clôture, Séminaire international sur le projet de rationalisation de l'orthographe grammaticale, Bruxelles, hôtel Tulip Inn, du 21 au 22 mars 2003.

Préparation de la leçon

Contexte de départ et prérequis

▪ *Public :*

Age : adultes

Niveau de compétence langagière : moyen

Nombre d'apprenants dans le groupe-classe : 10 apprenants

Langue et cultures maternelles : apprenants turcs

Environnement : cours de promotion sociale en cours du soir

▪ *Prérequis des apprenants :*

Les apprenants sont capables de nommer les membres de leur famille. Le lexique en rapport avec la famille est assimilé.

Ils sont capables de répondre de manière brève à une question par une phrase affirmative ou négative. Ils sont capables de décrire de manière brève une photographie.

Ils maîtrisent les notions de genre et de nombre, la conjugaison du présent et les pronoms personnels sujets, les articles.

Ils sont capables de répondre à une interrogation directe (qui ? que ? quoi ? où ?).

Objectifs pédagogiques

▪ Objectifs :

Communicationnel, acte de parole : Présenter les membres de sa famille.

Linguistique : L'emploi des déterminants personnels

Phonétique : La liaison en [z], en [n]

Culturel : Faire ressortir les représentations culturelles et individuelles par rapport à la famille

▪ Objectifs de la leçon :

- Faire ressortir les représentations culturelles et individuelles par rapport à la famille ;
- Pratiquer le vocabulaire relatif à la famille ;
- Exercer les déterminants personnels.

▪ Savoir-faire :

En fin de leçon, les apprenants sont capables de faire leur arbre généalogique par écrit, et de présenter leur famille oralement.

▪ Matériel didactique utilisé:

Photos représentant des personnes d'âge, de culture et de condition fort différentes, photos ou dessins de familles diverses (un couple mère-enfant, une famille nombreuse, une tribu,...), revues illustrées

Un arbre généalogique simple.

Le tableau du professeur.

▪ Disposition spatiale : en U, table placée au centre du U.

Introduction

Qu'entendons-nous par « *adjectifs possessifs* » ? A quelle réalité se réfèrent-ils ? Est-ce la bonne terminologie ? De quelle manière aborder ce point de grammaire dans une classe FLE ?

Voici les questions auxquelles le développement qui va suivre se propose de fournir des éléments de réponse. A travers l'analyse de manuels et l'élaboration d'une leçon, nous tenterons de trouver des pistes pour éclaircir ces interrogations.

Ce point de grammaire peut représenter une réelle difficulté pour des apprenants FLE, nous nous intéresserons en particulier à des apprenants turcs pour qui la relation de possession en français peut susciter des difficultés.

Nous observerons dans différents manuels de quelle façon peut être abordé ce point de grammaire.

Cette notion est-elle intégrée dans un acte de parole, dans une thématique cohérente qui donne du sens, des exercices variés et accessibles sont-ils proposés ?

Sur base de nos critiques, nous tenterons d'élaborer une leçon pour un public d'apprenants turcs qui suivent des cours de promotion sociale.

Description du public et justification de ce choix

Quelles seraient les difficultés des apprenants Turcs lors de l'apprentissage des déterminants possessifs ?

L'apprenant turc peut rencontrer diverses difficultés lors de cette leçon.

Le turc ne possède pas d'articles. Il y a une difficulté au niveau de la relation de possession.

La relation de possession ou complément déterminatif est exprimée en turc dans l'ordre contraire du français. On place ainsi d'abord le complément déterminatif suivi du nom. Littéralement, on dira : « de l'école, le directeur »

⇒ Okulum nuduru

Mais le turc insiste sur la détermination car il ajoute au nom principal (ici le directeur) un élément qui indique le côté possessif.

On a donc : « de l'école son directeur » pour « le directeur de son école »

Cela entraîne bien des difficultés en français.

Ainsi un élève a été amené à dire : « le patron de sa femme » pour « la femme du patron ».

Que s'est-il passé ? Dans le passage d'une langue à une autre, l'élève a confondu le nom et son complément déterminatif puisqu'il a attribué le « de » à femme et non à « patron ». Il a ensuite attaché, comme en turc, l'élément possessif au nom principal.

L'apprenant turc rencontre également des difficultés au niveau de la prononciation de certains phonèmes du français. Les voyelles turques sont divisées en 2 groupes :

- les voyelles antérieures qu'ils appellent douces [i], [y], [ø], [ɛ]
- les voyelles postérieures, appelées dures, [ɑ], [ɔ], [u] + dorsovélaire [ɰ]

Or, une règle, dite de l'« harmonie vocalique », veut que chaque mot de la langue ne soit constitué que de voyelle de même « type » c'est-à-dire qu'elles soient toutes soit postérieures soit antérieures.

Pour l'élève immigré turc, ce mécanisme fonctionne de manière inconsciente. Il aura donc tendance, même malgré lui, à appliquer ce système aux voyelles du français.

Voyelles du français inexistantes en turc :

- le [ə] souvent remplacé par ce que le turc possède de plus proche [ɛ] ou [ø]
- le [e] remplacé soit par le phonème [i] soit par le [ɛ]
- le [o] [ɔ]

- le [y] [u]

Le turc ne possède pas de voyelles nasales. Il serait intéressant de proposer aux apprenants turcs un exercice de discrimination auditive afin de leur permettre d'identifier les voyelles nasales présentes dans les déterminants possessifs.

Remarque : le Turc n'aime pas la succession de consonnes aussi introduit-il souvent des voyelles, on retrouve ce phénomène dans les mots d'origine étrangère

Exemples : film = filim

Club= kulub

Cet exemple prouve une fois de plus que l'apprentissage d'une langue étrangère ne se limite pas à un simple changement de code ou de normes, mais bien plus qu'il implique un nécessaire changement d'habitudes mentales et de pratiques inconscientes.

Toutes les activités qui favorisent le temps d'exposition à la langue étrangère ainsi que les exercices plus classiques de phonétique éduquent l'oreille et contribuent à une meilleure discrimination auditive.

Synthèse grammaticale

Tentons de répondre à la question : Qu'entendons-nous par « *adjectifs possessifs* » ?

Pour cela, décortiquons cette étiquette, selon la terminologie adoptée dans la grammaire traditionnelle, les termes *adjectifs* ou *déterminants* possessifs sont utilisés. Nous tenterons d'identifier quelle terminologie serait la plus adéquate pour le public visé.

Adjectifs ou déterminants *possessifs* cela pose question. Peut-on parler de possession ? Non. Ces adjectifs ne déterminent pas uniquement une possession. La terminologie n'est pas adaptée. Il s'agit d'une relation de type personnel, le sens de base est une relation à la personne.

En français, on donne un effet de sens d'appartenance, de possession. Ce sont plutôt des déterminants « personnels ». Le terme « personnel » emprunté à Marc Wilmet est plus correct et correspond mieux aux réalités que tendent à exprimer les déterminants personnels du français. Nous utiliserons donc cette terminologie.

Les déterminants ou adjectifs personnels sont utilisés pour indiquer une relation d'*appartenance*, de *possession*, de *parenté*, ou d'*origine* entre deux réalités.

Je te prête mon livre. (Relation d'appartenance entre le sujet je et l'objet livre)

Je te ferai visiter ma ville. (Relation d'origine entre le sujet je et la réalité ville)

À la différence des autres déterminants, le déterminant personnel reçoit non seulement le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte, mais il varie aussi selon la **personne grammaticale du ou des possesseurs**.

Il y a établissement d'une **relation** entre le terme à déterminer et le " possesseur ". C'est cette relation qui assure la détermination.

Les déterminants personnels marquent une détermination identique à celle de l'article défini et y ajoutent l'expression d'un rapport dit de " possession ". L'accord en genre et en nombre lie le déterminant au nom, l'accord en personne le lie au " possesseur ".

Ils désignent les adjectifs du type mon, ton, son (adjectifs atones) mais aussi ceux du type le mien, le tien, le sien (adjectifs toniques). Lors de cette leçon, nous aborderons les adjectifs atones. Les adjectifs toniques pourraient être abordés au cours d'une autre leçon.

VALEUR SÉMANTIQUE

1. Le rapport personnel

- Il s'agit le plus souvent d'un **rapport de possession** entre l'objet désigné et la personne.
- Mais plus généralement, il s'agit seulement **d'un lien existant** entre la personne et l'objet. Beaucoup de grammairiens ont d'ailleurs eu l'idée d'appeler ce déterminant *déterminant personnel*. Ex : *C'est mon pays d'origine.*

2. Ambiguïtés référentielles

L'interprétation du déterminant personnel peut poser problème, en raison de phénomène d'ambiguïtés quant à la désignation de la personne en relation avec l'objet.

- Un autre problème peut se poser lorsqu'un groupe nominal animé et un groupe nominal inanimé se trouvent en présence.

Ex : *Socrate réfléchit sur le monde et mesure sa vanité.*

Les déterminants personnels

Personnes	Objet ou autres personnes	Déterminants personnels
je	la mère	ma mère
	le chien	mon chien
	les enfants	mes enfants
tu	le père	ton père
	la voiture	ta voiture
	les amis	tes amis
il	la sœur	sa sœur
	le copain	son copain
	l'appartement	son appartement
elle	le frère/ l'oncle	son frère/ son oncle
	la cousine	sa cousine
	les oncles	ses oncles
nous	le fils	notre fils
	la famille	notre famille
	les filles	nos filles
vous	Le neveu	votre neveu
	La nièce	votre nièce
	Les petits-enfants	vos petits-enfants
ils	L'enfant	leur enfant
	Les amis	leurs amis
elles	Le mari	leur mari
	Les tantes	leurs tantes

Ce tableau permet de montrer aux apprenants qu'on utilise les déterminants personnels lorsqu'on veut exprimer un lien entre une personne et un objet ou une autre personne.

Le choix du déterminant dépend de la personne dont on parle et du genre et nombre de l'objet qu'on désigne.

⚠ Devant un mot féminin commençant par une voyelle ou un h muet, *ma-ta-sa* se transforme au lieu de s'élider : on emploie *mon-ton-son* plutôt que *ma-ta-sa* : *mon idée, ton école, son étagère, son horloge*

Analyse du traitement des déterminants personnels dans les manuels

Mon observation repose sur les manuels suivants :

« *Trait d'union* »

« *Alter ego* »

« *Rond point 1* »

« *Grammaire en dialogues* »

« *Compréhension orale, Niveau 1* »

« *Fréquence jeunes* »

« *450 exercices vocabulaire niveau débutant* »

« *Grammaire progressive du français pour les adolescents* »

« *Expression orale niveau 1* »

Comment sont abordés les déterminants personnels dans ces manuels ?

Au niveau des manuels de français langue étrangère, ceux-ci se cantonnent quasi tous à l'appellation d'adjectif « possessif ».

Les points forts

- ✓ Dans les divers manuels observés, les déterminants sont insérés dans une thématique, ce qui permet une cohérence et donne du sens à la leçon.
- ✓ Les manuels proposent des exercices variés : texte lacunaire, compréhension à l'audition, expression orale, dessin, arbre généalogique personnel, documents authentiques, réinvestissement créatif permettant une implication des apprenants. Les exercices proposés sont cohérents, ils sont inclus dans une même thématique. Les manuels proposent des exercices communicatifs
- ✓ La compréhension à l'audition utilise des supports différents : photo, dessin, texte retranscrit. Le texte retranscrit permet aux apprenants de faire l'association phonème/graphème, et permet également de retravailler le vocabulaire. Les élèves ont une trace écrite de ce qu'ils ont écouté en classe.
- ✓ La phonétique est abordée. Une importance est accordée à la discrimination auditive, à la distinction entre phonèmes et graphèmes. Ce type d'exercice est primordial dans l'enseignement d'une langue étrangère. Le turc ne possède pas de voyelles nasales. Il est intéressant de proposer aux apprenants turcs un exercice de discrimination auditive afin de leur permettre d'identifier les voyelles nasales présentes dans les déterminants personnels, d'éduquer leur oreille aux phonèmes inexistants dans leur langue.

Les points faibles

- Certains manuels mélangent dans une même leçon déterminants définis et déterminants possessifs, à ce stade de l'apprentissage, je pense que ça risque de perturber les apprenants. Dans un premier temps il est préférable de se limiter à un type de déterminant, dans un deuxième temps il serait intéressant de les mélanger.
- Seul un manuel explique l'utilité des déterminants personnels. « La grammaire progressive du français pour les adolescents ». On utilise **le possessif** (mon, ton, son,...) pour exprimer un **lien** (d'appartenance, de parenté,...) **entre** une personne **et** un objet ou une autre personne. Il serait intéressant de développer l'idée « d'appartenance » de « possession » Est-ce que quand je dis « J'ai raté mon train », est-ce vraiment mon train ? S'agit-il d'une possession, d'une appartenance ? Non. La terminologie n'est pas adaptée. Il s'agit d'une relation de type personnel, le sens de base est une relation à la personne. En français, on donne un effet de sens d'appartenance, de possession. Ce sont plutôt des déterminants « personnels »
- Seul un manuel montre que les déterminants personnels permettent d'éviter les répétitions. « La grammaire progressive du français pour les adolescents ». Seul ce manuel consacre plusieurs pages sur le sujet.
- La théorie est reprise sous forme de tableau. Selon les manuels, le classement des tableaux diffère.
Classement : singulier/ pluriel
 masculin/ féminin/ pluriel
 personnes du singulier (et pas du celles du pluriel)
- Une consigne proposée dans un manuel n'est pas claire :
C'est à qui ? (cf. manuel Fréquence Jeunes p.25)
C'est... blouson
→ Réponse attendue : c'est **mon** blouson. La question est ambiguë, on pourrait répondre c'est **à moi**.
- L'utilisation des ces manuels nécessite obligatoirement le suivi d'un enseignant. Un apprenant seul devant ce type de manuel, ne peut que passer à côté de certaines caractéristiques primordiales à une acquisition complète, structurée et simple d'un point grammatical.

Le point de grammaire dans les manuels F.L.E. est souvent incomplet. Ces manuels nécessitent un suivi pédagogique. Aucun corrigé n'est proposé. Concernant les exercices, aucun manuel ne propose une diversité complète au niveau des compétences (lire, écrire, écouter et parler), Il faudrait combiner les exercices de chaque manuel pour pouvoir obtenir, tant au niveau de l'utilisation des formes des adjectifs que des compétences, une série d'exercices correspondant à nos exigences.

Déroulement de la leçon

La leçon débute par une **phase de repérage**. On ne peut comprendre le fonctionnement d'un objet que si on le perçoit, l'idée est donc dans un premier temps d'amener le groupe à la perception du phénomène étudié. Cette activité crée une ambiance détendue, un échange entre le professeur et le groupe. De cet échange vont émerger les notions lexicales et grammaticales que le professeur voudrait traiter.

Le professeur dispose des photos sur une table placée au centre du groupe classe. Il s'agit de photos représentant des personnes d'âge, de culture et de condition fort différentes, photos ou dessins de familles diverses (un couple mère-enfant, une famille nombreuse, une tribu,...),

Toutes les photos sont étalées. L'animatrice propose aux participants d'aller puiser dans les photos pour représenter « leur famille ». Il est important d'être attentif aux différences culturelles dans la façon de nommer (et donc de vivre) les membres de la famille étendue. En turc, on distingue la famille maternelle de la famille paternelle. Chaque participant construit ainsi sa famille, réelle ou imaginaire, en collant les photos sur une grande feuille. Il peut, s'il le souhaite, compléter sa représentation par des dessins. La consigne n'est, à ce stade-ci, pas plus précise, et c'est volontaire : il s'agit d'une **phase de représentation**, où chacun doit avoir l'occasion de représenter sa famille comme il l'entend : monoparental, tribale, éclatée, recomposée, etc.

Le professeur aura eu soin de préparer son propre arbre généalogique, (réel ou imaginaire) avec des photos sur 3 générations, avec ses cousins, cousines, oncles, tantes, etc.

Ensuite les « familles » sont exposées et admirées, sans encore nommer les membres de la famille. C'est seulement dans un deuxième temps que commencera le travail de vocabulaire concernant les liens familiaux. Il s'agit de la **phase d'observation** qui consiste à caractériser et à paramétrer le point à analyser, recueillir des données permettant de bien comprendre sur quoi on va travailler. Pour ce faire, le professeur propose aux apprenants d'observer un arbre généalogique. Il s'agit de l'arbre généalogique du professeur. L'enseignante y est représentée toute jeune, avec ses frères, sa sœur, ses parents, ses cousins, cousines, etc. Bien entendu, elle ne précise pas aux élèves que c'est elle qui est représentée sur la photo et qu'il s'agit de sa famille.

Le professeur invite les apprenants à analyser l'arbre généalogique. Ils doivent émettre des hypothèses. Il s'agit d'une **phase d'analyse** : Les élèves se réunissent en petits groupes et échafaudent des hypothèses.

Que voyez-vous sur la photo?

D'après vous, qui sont les personnes représentées dans la photo ?

Cela permet de démarrer le cours de manière détendue et ludique, c'est aussi une manière de découvrir le professeur sous un autre aspect. Un climat de confiance peut ainsi s'instaurer dans la classe.

Imaginez quelle est l'identité des personnes (leur nom, prénom, nationalités, etc)

Quel est le lien entre ses personnes ?

Puis chaque petit groupe présente son ou ses hypothèses devant le groupe classe. Le professeur met d'un côté les hypothèses équivalentes et de l'autre celles qui sont divergentes.

Ce sont les apprenants qui élaborent les hypothèses explicatives : l'enseignante ne dit jamais « c'est juste » ou « c'est faux », elle fonctionne comme une chambre d'enregistrement qui veille à éviter les ambiguïtés et les erreurs frappantes.

Le professeur laisse les élèves répondre librement, spontanément. Il reprend au tableau les hypothèses émises, c'est une manière de mettre en évidence certains mots de vocabulaire que le professeur voudrait exploiter durant cette leçon, certains déterminants personnels seront proposés en réponses, l'enseignante les reprend également au tableau.

Le professeur établit la vérification des hypothèses émises par les élèves, il passe en gros plan sur les liens père, mère, fils et fille. Il explique : « Voilà, c'est moi, je suis la fille de..., X est mon père, Y est ma mère. »

Ensuite, l'enseignante distribue aux apprenants un arbre généalogique. Elle demande aux participants de donner un nom à la famille et un prénom à chacun de ses membres. Elle détaille l'arbre en nommant les différents liens de parenté : le couple (le mari, la femme), les parents (le père/ le papa, la mère/ la maman), les enfants (le fils, la fille, le frère, la sœur).

Le professeur s'assure de l'acquisition systématique des différents termes en demandant : « Qui est X ? »

Dans un troisième temps on en revient aux familles de chacun et le professeur invite chaque participant à présenter au groupe sa famille, en utilisant bien évidemment les déterminants personnels.

Quand le tour de table est terminé, chacun est chargé de présenter la famille de son voisin de droite, le professeur les invite à observer les points communs qu'il y a entre les deux familles. Cet exercice permet d'utiliser d'autres déterminants personnels, pas uniquement ceux de la première personne. Suite à cette activité, le professeur peut proposer aux apprenants d'apporter des photos de leur famille et demander au groupe de deviner qui a apporté chaque photo.

Suite à cette activité de découverte des membres de la classe et découverte du sujet de la leçon, le professeur établit un rappel de toutes les notions vues précédemment. Jusqu'à ce stade, le point grammatical a essentiellement été abordé oralement. Le professeur prend le temps de remettre toutes les idées au clair et de passer à une phase de conceptualisation. L'enseignante distribue un tableau récapitulatif.

Les déterminants personnels

Personnes	Objet ou autres personnes	Déterminants personnels
je	la mère	... mère
	le chien	... chien
	les enfants	... enfants
tu	le père	... père
	la voiture	... voiture
	les amis	... amis
il	la sœur	... sœur
	le copain	... copain
	l'appartement	... appartement
elle	le frère/ l'oncle	... frère/ ... oncle
	la cousine	... cousine
	les oncles	... oncles
nous	le fils	... fils
	la famille	... famille
	les filles	... filles
vous	Le neveu	... neveu
	La nièce	... nièce
	Les petits-enfants	... petits-enfants
ils	L'enfant	... enfant
	Les amis	... amis
elles	Le mari	... mari
	Les tantes	... tantes

Ce tableau permet de montrer aux apprenants qu'on utilise les déterminants personnels lorsqu'on veut exprimer un lien entre une personne et un objet ou une autre personne.

Le choix du déterminant dépend de la personne dont on parle et du genre et nombre de l'objet qu'on désigne.

⚠ Devant un mot féminin commençant par une voyelle ou un h muet, *ma-ta-sa* se transforme au lieu de s'élider : on emploie *mon-ton-son* plutôt que *ma-ta-sa* : *mon idée, ton école, son étagère, son horloge*

Le professeur invite les apprenants à observer tous ensemble le tableau. Ce dernier est complété au fur et à mesure. Les élèves participent à la construction du tableau. C'est une manière de les rendre actifs, ce sont les principaux acteurs de leur apprentissage, et cela permet au professeur de vérifier si la matière a bien été assimilée. Les élèves ont une trace écrite du point de grammaire enseigné.

Ensuite, le professeur effectue une compréhension à l'audition (cf. Annexe manuel « Alter ego » p.84)

a) Corentin montre son album de photos à son amie. Ecoutez Corentin et repérez sur la photo les personnes citées.

b) Réécoutez et associez les étiquettes aux personnes de la photo.

Cet exercice travaille l'écoute active, et aussi l'analyse d'un document visuel (photo). C'est un exercice qui permet l'association phonèmes/ graphèmes. Pour réaliser cet exercice, les apprenants doivent être capables de comprendre l'explication orale donnée par Corentin, cela travaille donc l'écoute active, ils doivent être capables de repérer les liens de parenté entre les différentes personnes représentées, identifier parmi les mots proposés, le terme adéquat dans le lexique de la famille. Cela mobilise plusieurs compétences en un seul exercice. L'enseignante leur propose un autre exercice d'observation (cf. Annexe manuel « Alter ego » p.84)

Observez l'arbre généalogique de la famille Bossan et trouvez le nom des personnes suivantes.

1. les parents de Sonia / son mari/ son beau-frère/ ses deux nièces
2. l'oncle de Marion Vaillant/ sa grand-mère maternelle/ sa sœur/ son cousin

Cet exercice permet de retravailler le lexique de la famille tout en utilisant les déterminants personnels. La correction se fait oralement, le professeur veille à ce que les apprenants répondent par une phrase complète en utilisant les déterminants personnels adéquats.

Nous l'avons précisé précédemment, les apprenants turcs ont des difficultés à identifier et à prononcer les voyelles nasales du français. On retrouve ces voyelles dans certains déterminants personnels. Le professeur propose un exercice de discrimination auditive pour éduquer, sensibiliser l'oreille des apprenants au phonèmes du français.

Qu'est ce que vous entendez ? (cf. Annexe manuel « Compréhension orale, niveau 1 » p.13)

	mon	ton	son	ma	ta	sa	mes	tes	ses
Phase 1									
Phase 2									
Phase 3									
Phase 4									
Phase 5									
Phase 6									
Phase 7									
Phase 8									

Cet exercice permet d'identifier les déterminants personnels, notamment *mon, ton, son*, qui contiennent des voyelles nasales.

Le professeur effectue une première écoute, les apprenants doivent cocher au crayon le phonème entendu. Une deuxième écoute est proposée.

La correction se fait oralement. L'enseignante demande à un apprenant ce qu'il a entendu. De cette manière les apprenants se sont entraînés à percevoir des phonèmes et à les prononcer. Le professeur établit une correction phonétique si nécessaire.

L'enseignante insiste sur la liaison. La liaison est indispensable, si le nom commence par une voyelle :

mon oncle

nos enfants

son amoureux

votre ami

Le professeur invite les apprenants à effectuer l'exercice suivant individuellement :

Complétez avec les déterminants personnels adéquats.

a) Jérôme présente sa famille.

Moi, je m'appelle Jérôme etfemme, Sylvie.

J'ai trois enfants : fils s'appelle Thomas et filles s'appellent Cécile et Pauline.

b) Jean-Claude et Suzanne présentent leur famille.

Nous sommes mariés depuis vingt-cinq ans, Fils s'appelle Jeremy et fille, Pascale....enfants sont grands maintenant. Pascale vient d'avoir un bébé: petit-fils s'appelle Léo.

c) Claire pose des questions à un ami sur sa famille.

- parents s'appellent comment ?
- Gilles et Pierrette.
- Et sœurs ?
- Edith et Myriam.
- grand-père et grand-mère sont morts ?
- non,.....grands-parents sont toujours en vie. Dieu merci !

d) Béatrice répond à des questions sur sa famille.

- Vos parents s'appellent comment ?
- Michèle et patrick.
- Et.... grands-parents s'appellent comment ?
- Henri et Anne.
- Daniel, c'est bien..... oncle ?
- Oui, c'est le frère de Mère.
- Nathalie, c'est Tante ?
- Oui, bien sûr, c'est la femme de oncle Daniel.
- Et vous avez des cousins ?
- Non.

La correction se fait avec le groupe, oralement, chaque apprenant lit une phrase. Les réponses sont reprises au tableau. Grâce à cet exercice, une discussion entre pair est possible. L'enseignante invite les apprenants à utiliser les questions de l'exercice et se les poser par groupe de deux. Les élèves peuvent ainsi s'exprimer oralement, en ayant les outils à disposition. Cet échange permet de mieux se connaître.

A la fin de l'exercice, chaque élève doit présenter oralement la famille de son voisin de gauche. Cet exercice n'est pas si évident, il sollicite la mémoire, la concentration, le bon choix de déterminant personnel.

Conclusion :

A travers l'acte de parole « présenter sa famille », il est possible de proposer des activités qui visent à mieux connaître les élèves. Cela permet d'instaurer une cohésion de groupe au sein de la classe, ce qui constitue un réel moteur dans l'apprentissage. Le point de grammaire est greffé dans l'acte de parole, dans une thématique proche des élèves. Ils peuvent s'impliquer et se sentir investis dans la construction du cours. Les apprenants font de la grammaire, sans peur ni blocage. L'accent est mis sur l'oral. Le but est de les faire parler, leur donner des outils, des idées pour pratiquer la langue.

En fin de séquence, le vocabulaire de la famille a été exploité, les déterminants personnels analysés et réinvestis, les phonèmes inexistantes en turc ont été mis en évidence.

Bien entendu, le professeur reviendra sur ces points lors de leçons ultérieures : le lexique, la grammaire et la phonétique nécessitent d'être retravaillés pour être complètement assimilés.

Bibliographie

- IGLESIS.T, VERDIER.C, FERRARI.M, MOTRON A-C, CHARLIAC. L, Trait d'union, Clé international
- CAPELLE.G, CAVALLI.M, GIDON.N, « Fréquence Jeunes », méthode de français, Hachette, 1994.
- GALLIER.T, « 450 exercices vocabulaire niveau débutant » Clé international, 2003.
- VICHER.A, « Grammaire progressive du français pour les adolescents », Cle international, 2001.
- BARFETY.M, BEAUJOUIN.P « Expression orale niveau 1 », Cle international, 2004.
- « Alter ego » méthode de français A1, Hachette.
- LABASCOULE.J, LAUSE. C, ROYER. C, « Rond point 1 », éd. Difusion.
- MIQUEL.C, « Grammaire en dialogues », Cle international, 2005.
- BARFETY.M, BEAUJOUIN.P, « Compréhension orale, niveau 1 »
- Théories linguistiques et enseignement du français aux non francophones, Le français dans le monde, juillet 2001

- BERTHET.A, HUGOT.C, KIZIRIAN.V, SAMPSONIS.B, WAENDENDRIES.M, « Alter ego », méthode de français A1
- PORTINE.H, « Le français dans le monde, Recherches et applications, théories linguistiques et enseignement du français aux non-francophones » juillet 2001, Clé international, p.91-103